



<p>→ 5 - Pour exercice d'un mandat d'élu local</p> <p>☐ <b>II – Sous réserve des nécessités du service</b></p> <p>→1 - Etudes ou recherche présentant un intérêt général <i>article 44 (a)</i></p> <p>→2 - Pour convenances personnelles <i>article 44 (b)</i> <i>article 45</i></p> <p>→3- Pour créer ou reprendre une entreprise au sens de l'article L 351-24 du code du travail <i>article 46</i></p>	<p>→ Durée du mandat</p> <p>→ 3 ans, renouvelable 1 fois</p> <p>→ 3 ans, renouvelable (dix ans sur une carrière)</p> <p>→ 2 ans non renouvelable, après 4 ans au moins de services effectifs dans l'administration.</p>	<p>→ Procès verbal des élections – Délibération du conseil élu</p> <p>→ justificatif des études poursuivies</p> <p>→ néant</p> <p>→ attestation de la Chambre de Commerce portant création ou reprise d'entreprise</p>
---	---	--

## REINTEGRATION

- ❑ Demande de l'intéressé(e) trois mois au moins avant la date d'expiration de la disponibilité
- ❑ Réintégration subordonnée à l'avis d'un médecin agréé ou du Comité Médical (sauf disponibilité prévue à l'alinéa 6 de l'article 47 où la réintégration est effectuée sur l'emploi antérieur)

### a) **SI AVIS FAVORABLE**

- Cas général → réintégration sur l'une des trois premières vacances proposées (si refus de 3 postes, possibilité de licenciement après avis de la C.A.P.)
- 3 premiers cas prévus à l'article 47 → réintégration sur la première vacance dans le corps d'origine
- Si demande de réintégration avant fin de la période de disponibilité en cours → maintien en disponibilité jusqu'à vacance d'un poste (dans les conditions ci-dessus)

(N.B. : En ce qui concerne les personnels enseignants du second degré :

- s'ils souhaitent obtenir une réintégration dans leur académie d'origine, ils doivent participer au mouvement intra-académique
- s'ils souhaitent obtenir une réintégration dans une autre académie, ils doivent participer au mouvement inter-académique)

### b) **SI INAPTITUDE PHYSIQUE**

- Soit reclassement dans un autre emploi
- Soit disponibilité d'office
- Soit radiation